

CAFERUIS

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale enregistré au RNCP – 36836

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2027

Certificateur : Ministère chargé de la Solidarité, Ministère de la Santé et de la Prévention

- Formation de 2 ans (présentiel 3 jours par mois) de novembre N à novembre N+2
400 heures de formation théorique en centre de formation
420 heures de formation pratique
- Le CAFERUIS est structuré en 4 blocs de compétences et peut être préparé :
 - soit dans une démarche de **certification globale**
 - soit dans une démarche d'acquisition **par bloc de compétences**
- La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté ainsi que dans divers lieux de formation pratique.
- Lieux de stage possibles en France ou en Europe : Tous les établissements et structures du secteur social et médico-social et ceux du champ de l'Économie Sociale et Solidaire

Financements possibles

- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
- Employeur
- Plan de développement des compétences
- CPF
- CPF de transition (ex CIF)
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Autofinancement

Objectifs de la formation

- Encadrer et animer des équipes pluridisciplinaires
- Organiser l'activité de service en lien avec le projet d'établissement
- Contribuer à la qualité de l'accompagnement des usagers
- Participer à la gestion des ressources humaines
- Contribuer à la gestion administrative et budgétaire de premier niveau
- S'inscrire dans les dynamiques partenariales et territoriales
- Mettre en œuvre les cadres juridiques et réglementaire du secteur
- Accompagner le changement et les évolutions organisationnelles

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la validation des différentes épreuves constitutives du diplôme, dans le respect des compétences du référentiel du CAFERUIS. Il aura pu appréhender le milieu professionnel à travers ses stages.

Pré-requis pour accéder à la formation

Diplôme délivré par l'État visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles

Diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles

Diplôme délivré par l'État ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles. Justifier d'une expérience professionnelle de deux ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire

Diplôme délivré par l'État visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire

Public concerné par la formation et effectif

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer en tant qu'encadrant-responsable opérationnel de proximité d'une unité d'intervention sociale (U.I.S.) qui conjugue une dimension éthique et de responsabilité forte.

Promotion de 25 apprenants maximum.

Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

L'admission en formation conduisant au CAFERUIS, à l'exception des candidats apprentis qui sont exemptés de sélection, fait l'objet d'une sélection sur dossier puis d'un entretien.

- **Constitution d'un dossier d'inscription sur le site de l'IRTS-FC** avec justificatifs de formation, diplômes, CV, etc et d'une note rédigée par le candidat qui sert de support à l'entretien (voir règlement de sélection et dossier sur le site IRTS-FC)
- **Entretien d'une durée de 30 minutes** destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat.

Sélection en juin pour une rentrée en novembre.

Programme de la formation

Cadre général de la formation commun à tous les candidats.

Les 400 heures de formation théorique se répartissent en 4 blocs de compétences :

Bloc 1 : Piloter l'activité d'une U.I.S. – 150h

UF1 : La conduite de l'activité et la méthodologie Dossier technique BC1

UF2 : La personne et son entourage

UF3 : Le partenariat et le travail en réseau

UF Transverse : Communication

Bloc 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une U.I.S. – 100h

UF1 : Management

UF2 : Gestion des ressources humaines

UF Transverse : Communication

Bloc 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une U.I.S. – 60h

UF1 : Gestion administrative et logistique

UF2 : Gestion budgétaire

Bloc 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service – 90h

UF1 : Le projet

UF2 : L'action publique et ses transformations

UF3 : Veille professionnelle

Formation pratique : le stage

- Les séquences de formation pratique s'organisent à partir d'un **projet de stage** élaboré par les apprenants en lien avec le centre de formation. Elles peuvent servir de support à l'élaboration des travaux requis par les épreuves de certification ou simplement être l'occasion de découvrir des publics et des organisations différentes de sa réalité professionnelle.

- Les lieux de stage possibles : Tous les établissements et structures du secteur social et médico-social et les structures du champ de l'Économie Sociale et Solidaire sous réserve d'agrément par l'IRTS Site Qualifiant.

Personnalisation du parcours

Un bilan de positionnement est réalisé avant l'entrée en formation afin de personnaliser le parcours (dispense et allègement) en fonction des diplômes et du parcours professionnel du candidats.

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme Moodle d'apprentissage en ligne
- D'un Centre de Ressources Documentaires
- D'un espace d'information sur la vie apprenante consultable depuis WebAurion
- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

Modalités pédagogiques :

- Journées d'intégration
- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et de personnes concernées
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation professionnelle en stage, suivi assuré par un tuteur de stage et un référent pédagogique
- Sessions communes (inter filière)
- Travaux dirigés en petits groupes : analyse de la pratique, accompagnement des dossiers de certification, méthodologie de recherche et analyse globale du champ médico-social.
- Guidance de mémoire
- Temps de promotion
- Médiations techniques et culturelles
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat
- Mobilité internationale d'étude, de stage possible (en seconde année : 14 semaines)

Moyens d'encadrement

L'équipe pédagogique est constituée des formateurs de l'IRTS, de directeurs du médico-social ainsi que des référents TD, des intervenants spécialisés en médiation, gestion de conflits, QVCT, création d'entreprises et autres domaines d'expertises.

Un secrétariat dédié pour accompagner les apprenants dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par une responsable de la formation et des enseignants-référents de TD.

Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique.

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Un référent mobilité internationale, un référent handicap et un référent orientation sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets.

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi

Feuilles de présence globales

Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs

Attestation de stage avec les heures réalisées (dans le livret de formation)

Entretien individuel

Modalités d'évaluation

La formation Caferuis compte 4 certifications qui valident chacune un bloc de compétences.

Il n'y a pas de contrôle continu dans la formation Caferuis.

Épreuve blanche/préparation des certifications

Pour le bloc 1 : entraînement à la soutenance du dossier technique en centre de formation

Pour le bloc 2 : 2 études de cas en centre de formation avec correction collective

Pour le bloc 3 : épreuve blanche réalisée à domicile + correction en centre de formation

Pour le bloc 4 : entraînement à la soutenance du mémoire en centre de formation.

Épreuves de rattrapage

Pour les blocs 1, 2 et 3 une épreuve de rattrapage est organisée par l'IRTS-FC. La note retenue pour la présentation au jury final est la meilleure note obtenue à la certification du bloc.

Validation de la formation

Chacun des blocs de compétences est validé séparément et sans compensation des notes.

Le candidat valide le bloc de compétences s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve de certification.

A l'issue de la formation, l'IRTS-FC présente le candidat au diplôme ou à l'obtention de bloc de compétences en l'inscrivant auprès de la DREETS et en transmettant, dans le délai fixé, le livret de formation complété et le mémoire de pratique professionnelle.

Les blocs de compétences sont acquis à titre définitif.

Bloc 1 : Piloter l'activité d'une U.I.S

Épreuve organisée par l'IRTS-FC

- **rédaction individuelle d'un dossier technique** qui analyse l'organisation et le fonctionnement d'une U.I.S en tenant compte du territoire, des politiques publiques et des besoins des personnes. Formule de préconisations pour améliorer le pilotage de l'activité. Structuration du dossier de 5 à 8 pages.

- **présentation orale individuelle d'un dossier technique**

Bloc 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une U.I.S

Épreuve organisée par l'IRTS-FC

- **préparation pendant 45 min d'un sujet tiré au sort**

- **présentation orale individuelle de l'analyse de la situation**

Analyse d'une situation professionnelle en management et en gestion RH, Présentation d'un diagnostic de la situation et de propositions d'action

Bloc 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une U.I.S

Épreuve organisée par l'IRTS-FC

Rédaction d'une Note d'Aide à la Décision, à partir d'une étude de cas, des connaissances du candidat et de son expérience professionnelle.

Le candidat établit un diagnostic et construit des propositions d'action dans les domaines de la gestion administrative, logistique et budgétaire à partir d'une consigne et d'un dossier au maximum de 20 pages.

- 4 heures sur table

Bloc 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service

Épreuve organisée par la DREETS en centre d'examen

- **élaboration et soutenance d'un mémoire de pratique professionnelle** (40 à 50 pages) : le candidat analyse sa contribution à l'élaboration du projet d'établissement ou de service et formule des préconisations dans la mise en œuvre du projet de l'unité.

- **soutenance individuelle** de 40 minutes du mémoire de pratique professionnelle.

Débouchés à l'issue de la formation

Le CAFERUIS permet d'exercer à des postes d'encadrement intermédiaire dans le champ de l'action sociale et médico-sociale du secteur privé non lucratif, du secteur public ou privé lucratif.

Les secteurs traditionnels d'emploi sont la protection de l'enfance, l'inclusion sociale, l'insertion professionnelle, la lutte contre les exclusions, le handicap, le grand âge que ce soit avec de l'hébergement ou en milieu ordinaire (domicile).

Le champ l'Économie Sociale et Solidaire tend également à recruter ces diplômés.

Contact

Responsable de formation

Emeline GILLIOT

Emeline.gilliot@irts-fc.fr

Pour les financements, se renseigner auprès de :

Maité KOUACHI, **secrétaire pédagogique de la formation CAFERUIS** - caferuis@irts-fc.fr

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap

Référent handicap : referent.handicap@irts-fc.fr

Informations utiles

Taux de réussite au diplôme 2025 : 80%

Taux de satisfaction à l'issue de la formation 58,3% (7 répondants)

Droits d'inscription : 178 € pour l'année 2025-2027 si certification globale

Droits d'inscription : 70 € par bloc si acquisition par bloc de compétences

Frais de scolarité : 100 € par an si certification globale

Frais de scolarité : 75 € par bloc si acquisition par bloc de compétences

Coût de la formation globale : 8 724 €

Coût Bloc 1 : 3 598,50 €

Coût Bloc 2 : 2 399,00 €

Coût Bloc 3 : 1 439,40 €

Coût Bloc 4 : 2 159,10 €

Frais CRD : caution de 70 €

L'IRTS propose la formation OASISS Handicap. OASISS Handicap est un dispositif qui favorise l'accès aux métiers des secteurs social et médico-social et de la santé des personnes en situation de handicap (Accessibilité des locaux, repas hébergement...)

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25051 BESANÇON Cedex
03 81 41 61 00 - www.irts-fc.fr

MAJ – 25/02/2026